



Abidjan, le 15 décembre 2022

ADT/DG/MRH/COORD/TJCD/RCM/N°152/2022

**Note circulaire aux Présidents Directeurs Généraux  
et Directeurs Généraux des Sociétés d'Électricité**

**Objet : Renforcement des capacités - Programme de formation 2023**

Chère Madame / Cher Monsieur,

Le Réseau Africain des Centres d'Excellence en Electricité (RACEE) est une initiative continentale menée sous l'impulsion de l'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique (ASEA) et soutenue financièrement par le Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Agence Française de Développement (AFD).

L'objectif global du RACEE est d'améliorer la performance du secteur de l'électricité et d'intensifier les échanges régionaux grâce au renforcement des capacités techniques et managériales dans les différents métiers, ainsi que la gouvernance du secteur.

Le RACEE va entrer dans sa septième année de mise en œuvre avec plus de 7 200 personnes déjà formées et des actions de formation en cours. Les prestations du RACEE ne se limitent pas aux formations dites classiques relatives aux métiers de l'électricité, mais propose également des modules de formation adaptés répondant à un cahier des charges ou des termes de références précis élaboré par vos structures RH et de formation. Toutes ces actions nous permettront de vous accompagner pour un meilleur ciblage des besoins et une meilleure priorisation dans la programmation des formations.

Par la présente, je voudrais vous exhorter à nous faire parvenir diligemment tous vos besoins en formation prioritaires, dans toute la chaîne des métiers de l'électricité afin que l'Unité de Coordination du RACEE puisse les traiter et vous faire parvenir des offres adaptées à vos besoins.

A ce titre, il convient de rappeler qu'un dispositif de subvention permet au RACEE de supporter une partie du coût de la formation (**50% pour les sociétés des pays fragiles\***) avec une bonification supplémentaire accordée pour les formations en Énergie renouvelable et numérisation (+15%) et la formation au bénéfice des femmes (+10%).

Le succès de cette initiative est basé sur l'intérêt grandissant affiché par les sociétés d'électricité dans la réalisation effective de leurs plans de formation budgétisés.



Pour tous vos besoins de formation, visitez notre site [www.ancee-racee.org](http://www.ancee-racee.org) et contactez sans tarder le RACEE.

Tel : (+225) 22 516 102/ 116/117  
Email : [duval.tete@apua-asea.org](mailto:duval.tete@apua-asea.org)

Comptant sur votre soutien indéfectible à cette pertinente et louable initiative et convaincu de ce que le renforcement des capacités est un levier essentiel du développement, nous souhaitons que le RACEE puisse vous accompagner et devienne ainsi votre partenaire privilégié.

Je vous prie de recevoir l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Directeur Général**

**Ing. Abel Didier TELLA**



**\*La liste des pays fragiles est rendue publique chaque année par la Banque Africaine de Développement et accessible sur leur site.**